



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE « TERRES-DE-CAUX »
SE RÉUNIRA LUNDI 19 OCTOBRE 2026 à 19h00 –
Ouverture de la séance à 19h15
Salle des spectacles de la Rotonde - Boulevard Alleaume

OUVERTURE DE SEANCE

DELIBERATIONS

1. FINANCES & PERFORMANCE

- 1** Espace de santé, bail à construction : Conditions consenties sur le bail à construction et affectation hypothécaire

4/ QUESTIONS DIVERSES

- 4.1 Autres questions pouvant intervenir avant la séance
- 4.2 Agenda et évènements